

COMPTE RENDU – REUNION COMITE DES FETES DU 11/10/2019

● **Bilan de la fête patronale**

- Tournée des brioches : rien à redire mis à part d'essayer d'être plus nombreux l'année prochaine pour ne pas avoir à faire des 2 tournées par binôme
- Repas : Peut être prévoir l'année prochaine des chips pour l'apéro à la buvette
- Fourgonnette frigo : à refaire l'année prochaine – très pratique
- DJ (Delombre) : on peut repartir avec lui pour les prochaines manifestations. Lui communiquer les dates des prochaines manifestations (**Pierre s'en charge**)
- Animations du Dimanche aprem' : on abandonnerai l'idée de faire des animations car peu attractif. On partira plutôt sur une animation le vendredi soir, pourquoi pas un concert. **Chacun d'entre nous peut se renseigner su un groupe pouvant faire un concert.**
- Voir si le vendredi soir, il y aura toujours la fête des écoles
- Pour le vendredi soir, Mélodie a proposé une animation avec des jeux en bois pour les enfants (**Mélodie se renseignera auprès de la personne**)
- Préparation et rangement de la fête : cela s'est plutôt bien passé dans l'ensemble
- Pain : il y avait pas mal de reste – A revoir les quantités l'année prochaine
- Vente des glaces : Cela n'a pas plus à l'épicerie du village
- Voir le bilan réalisé par Jean Pierre

- Réalisation d'un repas avec l'ensemble des membres du comité le 7 Décembre (soir). Prendre le repas à la Gentillère (**Réservation Pierre et Elodie**)

● **Animations gérées par le comité :**

- Zumba : 22 inscrites avec une cotisation à 75 euros
- Cours enfants : mise en place du cours depuis Septembre. 22 inscrits (en attente de 3 confirmations – pas de règlement reçu) avec une cotisation à 75 euros. Très bon retour sur le cours enfants. Faire un mail indiquant aux parents de faire changer les chaussures aux enfants dans la salle. (**Maryline**)

Madelyne est rémunérée 60 euros et 20 euros de déplacements pour les 2 cours chaque mardi

- Danse de salon : reprise le 07/11 le jeudi. 1h30 de cours. Cotisation à 25€.
Augmentation de la rémunération de la prof acceptée.
- Nettoyage de la salle : les participants de la danse de salon s'en charge après leur repas.
- Demander à l'école quel jour ils utilisent la salle (**Pierre**)

- **Assemblée Générale** : 22 Novembre à 19h30

● **Dates des prochaines manifestations :**

- 7 Décembre : Pose des sapins sur la place en fin d'après-midi, suivi du repas entre membres du comité le soir à la salle des fêtes.

- Soirée jeu : on ne refait pas. Faire plutôt une soirée théâtre. Se renseigner auprès d'une troupe (Virginie ? Audrey Guillot ? Chirassimont ?)
- 22 Février : Carnaval
- 3 Mai : Vide Grenier
- 3/4/5 Juillet : Fête Patronale

Donner à Christelle l'ensemble des dates (**Maryline**)

PROCHAINE REUNION LE 22 NOVEMBRE A 19H30